



**Pour donner la parole aux jeunes,
l'équipe municipale souhaite mettre
en place**

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**Qui permettra aux jeunes beauvalois
de 10 à 16 ans de s'impliquer et d'agir
dans la démocratie locale.**

**Les jeunes conseillers pourront
proposer de nouveaux projets avec
l'aide des élus et représenter la
jeunesse de la commune lors de
cérémonies officielles.**



Le conseil municipal des jeunes (CMJ)...



Qu'est-ce que c'est ?

“C’est un conseil municipal composé de 11 jeunes Beauvalois élus pour un mandat de 2 ans”

Comment ça marche ?

“Les élus réaliseront leurs propres conseils municipaux à la mairie. Ils pourront exposer des idées, réaliser des projets (ils disposeront d’un budget) et représenter les jeunes de Beauval. Ils seront aussi invités aux manifestations officielles à côté des autres élus. ”

Tu souhaites candidater

“Un dossier de candidature sera distribué aux élèves de l’école du Valençon. Si vous n’êtes pas scolarisés à l’école de Beauval venez retirer votre dossier en mairie.”

Tu ne souhaites pas candidater

“Inscris toi sur les listes électorales en mairie pour participer à l’élection du CMJ.”

Une carte d’électeur et une écharpe tricolore seront remis aux futurs élus !!